

Séance ordinaire du 9 novembre 2020



2020-11
269

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 9 novembre 2020 à 20h50.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy
Siège #1 - M. Réal Rodrigue
Siège #2 - M. Noel Vigneault
Siège #3 - Mme Karen Talbot
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Le maire confirme que M. Vincent Breton, conseiller au siège #5, participe à la séance par visioconférence.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Attendu le décret #177-2020 du 13 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu l'arrêté #2020-004 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux, le 17 mars 2020, permettant:

- Aux municipalités de tenir les séances du conseil à huis clos;
- Aux élus d'y participer par tout moyen de communication.

Attendu l'arrêté #2020-074 émis le 2 octobre 2020, visant la région sociosanitaire de Chaudière-Appalaches, arrête ce qui suit:

- 14° toute séance publique d'un organisme municipal doit être tenue sans la présence du public;

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et confirme sa tenue à huis clos. Il demande aux élus d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée. Les élus observent une minute de silence en hommage aux anciens combattants.

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

Activités

- Badminton libre | Mardis 18h30 à 20h | Centre sportif;
- Patin libre | Mercredi, jeudi et samedi;
- Location de glace | Bulle familiale seulement;
- Bibliothèque | Club de lecture présentation des gagnants 2020 | Fermée jusqu'au 23 novembre;
- Concours photo | Beauté sauvage! | Date limite 25 novembre 2020;
- Ensemble décorons pour Noël | Invitation à la population à décorer leurs maisons et commerces;
- Paniers de Noël | Inscription du 2 au 30 novembre 2020 | Don alimentaire du 9 novembre au 28 décembre 2020;
- Guignolée annuelle | Samedi 28 novembre 2020.

Autres

- Maison Catherine De Longpré | Loterie 2020, tirage le 4 décembre 2020, à 19h.

Nouveau service

- Embarque Chaudière-Appalaches | CRECA pour maximiser le covoiturage.

2020-11
270

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 - Séance ordinaire du 13 octobre 2020

04.02 - Séance extraordinaire du 15 octobre 2020

04.03 - Séance extraordinaire du 22 octobre 2020

04.04 - Séance extraordinaire du 28 octobre 2020

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en octobre 2020 et des engagements du mois

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

08.02 - Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

10.02 - Entente stationnement Creca - Projet Embarque Chaudière Appalaches

10.03 - Demande à la CPTAQ - Express Beauce Mégantic (emprise ferroviaire)

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Activités et rapports financiers

11.02 - Comptes du mois d'octobre 2020 et engagements financiers du mois suivant

- 11.03 - Dons et commandites
- 11.04 - Demande crédit taxes ordures - Trio
- 11.05 - Renouvellement licences informatiques - 2021
- 11.06 - RCGT facture #2315821 Travaux spéciaux
- 12 - LÉGISLATION
 - 12.01 - Déclaration pécuniaire
 - 12.02 - Adoption du règlement 513-2020 - modification du programme de revitalisation
 - 12.03 - Adoption du règlement 514-2020 modifiant taxation - tarification glace
- 13 - DIVERS
- 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**2020-11
271**

04.01 - Séance ordinaire du 13 octobre 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 13 octobre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

**2020-11
272**

04.02 - Séance extraordinaire du 15 octobre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 octobre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

**2020-11
273**

04.03 - Séance extraordinaire du 22 octobre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 22 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 octobre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la Municipalité.

Adoptée unanimement.

2020-11
274

04.04 - Séance extraordinaire du 28 octobre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 octobre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance de novembre 2020.

5.01.01 - Informations

- Association pulmonaire du Québec | Lutte contre le radon;
- Desjardins | Ristourne 2019;
- FQM | Renouvellement adhésion 2021 par la MRC;
- MTQ | Projet aux aides à la mobilité motorisée (AMM);
- MTQ | Guide de circulation (AMM);
- Rues principales | 33e colloque.

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage collecté par Services Sanitaires Denis Fortier inc. provenant de notre municipalité.

Ce document nous informe que le tonnage des déchets, des matières recyclables et compostables pour le mois d'octobre 2020 est de:

Compost résidentiel	11.83 t / 5 semaines
Déchets industriels et commerciaux	24.05 t / 5 semaines
Déchets résidentiels	40.84 t / 5 semaines
Matériaux secs mélangés	31.70 t / 5 semaines
Recyclage industriel et commercial	16.55 t / 5 semaines
Recyclage résidentiel	11.21 t / 5 semaines

Le tonnage d'enfouissement pour le mois d'octobre est de 64.89 tonnes métriques.

Pour l'année 2020, l'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques, soit:

- 276 t de déchets résidentiels, soit 23 t par mois;
- 324 t de déchets industriels et commerciaux, soit 27 t par mois.

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

**2020-11
275**

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 7 octobre 2020.

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2020 dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues.

Adoptée unanimement.

**2020-11
276**

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en octobre 2020 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois d'octobre 2020 pour un montant de 20 616.53 \$
- les engagements du mois de novembre 2020 reliés au service d'incendie, au montant de 14 730.00 \$

Adoptée unanimement.

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

Le comité des travaux publics n'a pas tenu de séance de travail en octobre 2020.

08.02 - Dépôt du rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019

Dépôt du rapport annuel de gestion de l'eau potable, résumé par la directrice générale. La présentation détaillée a été effectuée par le directeur des travaux publics en comité plénier.

L'ensemble des indicateurs tendent à démontrer une gestion plus qu'exemplaire de la ressource d'eau potable. De fait nos indicateurs dépassent largement les normes demandées par le MAMROT.

Les membres du conseil sont invités à prendre le temps de lire attentivement le rapport annuel de la gestion de l'eau potable pour l'année 2019.

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

Le comité des loisirs et de la culture n'a pas tenu de séance de travail en octobre 2020.

La directrice générale dépose le rapport mensuel des activités d'octobre 2020, préparé par la directrice des loisirs.

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

Aucun procès-verbal à déposer

**2020-11
277**

10.02 - Entente stationnement Creca - Projet Embarque Chaudière Appalaches

Attendu le projet "Embarque Chaudière-Appalaches" présenté par le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA), qui vise à maximiser l'utilisation du covoiturage pour toute la région;

Attendu que la Municipalité souhaite participer au projet en rendant disponible l'utilisation d'un espace de stationnement d'une capacité approximative de 2 cases standards pour véhicules de promenade, situé au 763, 14e Avenue;

Attendu que l'affichage du terrain réservé sera fourni par CRECA et que ces stationnements seront visibles sur le site internet "embarquechaudiereappalaches.ca";

Attendu l'entente d'une durée de trois (3) ans débutant le 1er mai 2021, déposée à la présente pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu d'adopter l'entente et d'autoriser Mme Christiane Lacroix, directrice générale, à la signer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2020-11
278**

10.03 - Demande à la CPTAQ - Express Beauce Mégantic (emprise ferroviaire)

Attendu que L'Express Beauce Mégantic souhaite obtenir une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour rendre conforme un corridor récréotouristique se trouvant sur notre territoire;

Attendu que les lots visés étaient utilisés à des fins de voie ferrée lorsque la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) a pris effet sur notre territoire;

Attendu que les superficies visées n'ont jamais été utilisées pour des fins agricoles depuis que la LPTAA s'y applique;

Attendu qu'une autorisation n'aurait aucun effet négatif sur le territoire et les activités agricoles;

Attendu qu'une autorisation permettrait de conserver le corridor récréotouristique qui représente un actif intéressant pour la Municipalité et la région puisque les utilisateurs consomment dans les divers commerces de notre territoire, ce qui favorise notre développement économique;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation en vigueur sur le territoire de la municipalité;

Attendu que la demande exclus la zone urbaine;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu de:

- Reporter la demande;
- Planifier une rencontre avec des membres du comité d'Express Beauce-Mégantic afin de connaître des projets du tronçon loué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Activités et rapports financiers

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, la directrice générale dépose les états comparatifs:

- Revenus et dépenses de l'exercice financier courant réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état comparatif est déposé avec l'exercice financier précédent;
- Revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

**2020-11
279**

11.02 - Comptes du mois d'octobre 2020 et engagements financiers du mois suivant

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu

- Que les comptes du mois d'octobre 2020 au montant total de 234 602.17 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes du mois	40 656.04 \$
Salaires nets payés	54 565.77 \$
Remise d'employeur & syndicat	27 553.20 \$
Comptes à payer	111 827.16 \$
Total	234 602.17 \$

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de novembre 2020 pour un montant total de 115 750.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc.) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2020-11
280**

11.03 - Dons et commandites

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Maison Gilles-Carl à St-René..... 200\$;
- Noël du Bonheur..... 50\$.

Adoptée unanimement.

11.04 - Demande crédit taxes ordures - Trio

Demande reportée

**2020-11
281**

11.05 - Renouvellement licences informatiques - 2021

Attendu qu'il y a lieu de préciser certains paramètres contractuels auprès de nos fournisseurs de logiciels spécialisés;

Attendu les propositions de services déposées à la présente résolution pour en faire partie intégrante:

- K2 Géospatial (logiciel de cartographie numérique) - Support et maintenance: 3 814.45 \$;
- LS + (gestion des loisirs) - Licence: 1 000 \$;
- Weblex:
 - Licence site web 2021 - estimé: 1 793.78 \$;
 - Conseil sans papier 2021 - estimé: 3 895.89 \$.
- Licence partagée avec le Service incendie Haute-Beauce:
 - PG Solutions (gestion incendie) : 1 906.00\$.

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu d'adopter les propositions tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

11.06 - RCGT facture #2315821 Travaux spéciaux

Reporté

12 - LÉGISLATION

12.01 - Déclaration pécuniaire

La directrice générale demande aux membres du conseil de compléter leur déclaration d'intérêts pécuniaires, de la signer et de lui remettre dans les meilleurs délais.

**2020-11
282**

12.02 - Adoption du règlement 513-2020 - modification du programme de revitalisation

Attendu le Règlement 503-2020 établissant un programme de revitalisation pour l'acquisition et la rénovation des immeubles résidentiels âgés;

Attendu que la rénovation d'immeubles résidentiels de 6 logements et plus exige des investissements majeurs de la part des propriétaires et que la Municipalité souhaite encourager leur rénovation;

Attendu qu'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par le conseiller au siège no 2, M. Noël Vigneault, lors de la séance ordinaire du 13 octobre 2020 et que le projet de règlements a été déposé à cette même séance;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault, conseiller au siège no 2

Et résolu :

Que le règlement, portant le numéro 513-2020, du conseil municipal de la Municipalité de La Guadeloupe soit, et est adopté, et qu'il soit décrété par ce règlement comme suit:

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Est modifié de la façon suivante le deuxième paragraphe de l'article 11 « Montant de l'aide » définissant les pourcentages de subvention accordées:

- 100% de l'augmentation des taxes foncières de l'an un (1);
- 100% de l'augmentation des taxes foncières de l'an deux (2).

De plus, pour tout immeuble résidentiel de 6 logements et plus, qui respecte le minimum de l'augmentation foncière demandée est ajouté:

- 100% de l'augmentation des taxes foncières de l'an trois (3).

ARTICLE 3

Est ajouté au point 12.3 « Montant des travaux »:

Pour être admissible à la 3e année de subvention les deux conditions suivantes doivent être respectées:

1. L'immeuble doit être un 6 logements résidentiels et plus;
2. Les travaux exécutés doivent avoir pour effet d'augmenter la valeur du bâtiment inscrite au rôle d'évaluation d'au moins 50 000 \$.

ARTICLE 4 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Avis de motion: 13 octobre 2020

Dépôt du projet de règlements: 13 octobre 2020

Adoption du règlement: 9 novembre 2020

Avis de promulgation: 2020

**2020-11
283**

12.03 - Adoption du règlement 514-2020 modifiant taxation - tarification glace

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, renouvelé par le décret 1150-2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois jusqu'au 11 novembre 2020;

Attendu que les activités sportives sont suspendues jusqu'à nouvel ordre par le gouvernement;

Attendu que la Municipalité juge qu'il est dans l'intérêt de ses citoyens d'offrir un service de location de glace, tout en respectant les directives de la Santé publique, à un tarif abordable;

Attendu que l'avis de motion de ce règlement a été donné par Mme Karen Talbot conseillère au siège no 3, lors de la séance extraordinaire du 28 octobre 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot, conseillère au siège #3

Et résolu unanimement:

D'adopter le règlement no 514-2020 intitulé:

Règlement modifiant le règlement no 502-2020 (taxation 2020) afin de réduire les tarifs de location de la glace du Centre sportif pendant la période interdisant les activités sportives en groupe et en équipe sur notre territoire.

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Est modifié de la façon suivante le point j) de l'article 4.3 « autre tarification pour services municipaux »:

j) Tarif pour location de la glace:

Pour la période de l'état de l'urgence sanitaire ordonnant l'arrêt des activités sportives, les taux de location de la glace du Centre sportif seront les suivants:

	30 minutes	1 heure
Résidents	30\$	50\$
Non-résidents	40\$	65\$

Lorsque le gouvernement du Québec autorisera la reprise des activités sportives, les tarifs adoptés au règlement 502-2020 redeviendront applicables.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion: 28 octobre 2020

Dépôt du projet de règlement: 28 octobre 2020

Adoption du règlement : 9 novembre 2020

Promulgation:

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale

13 - DIVERS

Aucun sujet.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2020-11
284

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21h15.

Carl Boilard, maire

Christiane Lacroix, directrice générale